

CSAL du 12/02/2026

Déclaration Liminaire

Madame la Présidente,

En 2026, le budget de la *Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS)* Occitanie a été diminué de près de 78 %. Et ce n'est seulement que 4 % du budget interministériel qui redescend vers les régions soit quasiment rien... quelle meilleure façon de s'y prendre pour le supprimer !!!

Si le budget de l'Aveyron n'a pas été trop impacté, bien que ça soit de nouveau la plus petite enveloppe qui nous a encore été alloué cette année soit 16 500 € ; soit autant que des Départements comme la Lozère ou l'Ariège alors que nous avons plus d'agents... c'est incompréhensible et illogique.

Nous ne pouvons pas nous réjouir pour autant. En effet, l'action sociale est aujourd'hui plus que jamais une nécessité pour les agents et agentes de la DGFIP.

Considéré comme une variable d'ajustement budgétaire, notre action sociale ministérielle est pourtant le vestige d'une lutte de plusieurs décennies. Les grèves de 1989 aux Finances ont permis d'importantes avancées. Là où d'autres ministères ont fait le choix d'avantages individuels, aux ministères économiques et financiers c'est le collectif qui a été mis en avant : doublement du budget de l'action sociale, programme de réservation de logements, titre-restaurants, etc.

Mais force est de constater qu'en raison du contexte économique international, les choix politiques sur le plan national en matière de recettes et de dépenses publiques aggravent encore davantage la situation. L'Action sociale ne demeure plus, et nous le déplorons, une politique prioritaire de notre Ministère.

En effet, depuis 2010, l'action sociale est en pleine régression et cette coupe drastique est la preuve.

A titre d'exemple, comment ne pas aborder le sujet des vacances. Le système du 1^{er} arrivé 1^{er} servi d'ASF Vacances est la source de beaucoup de frustration et d'incompréhension auprès des collègues. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la seule solution pour nombre d'entre eux pour pouvoir partir ou envoyer les enfants en colonies l'été ! Le nombre de places disponibles a beaucoup diminué au cours des dernières années, et la diminution du budget de l'action sociale ne va pas améliorer la situation !

Et que dire de la vente de notre parc immobilier ? Vendu bien en-deça de sa valeur, comme ce fut le cas pour les appartements de Piana en Corse ou le Domaine de St-Raphaël.

Encore des économies réalisées au détriment des agents.

L'action sociale est un droit durement gagné et non pas un privilège qui peut être rabaissé pour faire des économies de bout de chandelles. Ainsi, sa place et son rôle résultent d'une construction historique ancienne au sortir de la Seconde Guerre Mondiale.

L'Action sociale ministérielle est et doit rester une politique prioritaire de notre Ministère. En effet, elle touche à la vie quotidienne de tous les personnels ministériels, qu'ils soient actifs ou pensionnés, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou apprentis, ainsi que leurs ayants-droits. Elle est la solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confrontés aux accidents de la vie. Elle doit être porteuse de valeurs de partage, d'aide aux plus démunis et contribuer à améliorer les conditions de vie des agents et des agents.

C'est un élément essentiel à conserver, à défendre, à améliorer. Il permet de satisfaire les besoins sociaux tout en contribuant à l'épanouissement de l'individu. De plus, l'Action sociale pourrait être un levier de l'attractivité de notre Ministère qui en a fait un de ses maîtres-mots ces dernières années, et elle serait probablement plus pertinente qu'une énième réforme des concours.

Pour Solidaires Finances, l'Action sociale du Ministère n'est donc pas un luxe, Ses prestations ne relèvent pas du superflu, mais elles répondent à une véritable nécessité. Aller vers une restriction de celles-ci, c'est nier la réalité des besoins sociaux et persister dans une optique de minimisation des besoins des agents et ceux de leur ayants droits.